



Saint Martin de Gurson

COMPTE RENDU POUR AFFICHAGE CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 12 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le **12 Novembre**, les membres du Conseil municipal de la Commune de Saint-Martin-de-Gurson, se sont réunis à 18 h 30 à la salle des fêtes, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. BIAUJAUD Virginie, CAFFARELLI Célia, GRANDY Marc, GRAULIERE Vinciane, JACQUELIN Yves, MARTIN Jean-Paul, ROUSSEL Marielle, VATRY Serge, BONNEAU Didier, GOYER Bernard, GARCIA BERNARD Aurélie, LAFOND-GRELLETY Jean

DEMISSIONNAIRES : LAFOND-GRELLETY Jean – GOYER Bernard – MARTIN Jean-Paul – VATRY Serge

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS : TREUILLARD MARTAUX Nelly

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Messieurs LAFOND-GRELLETY Jean, GOYER Bernard, MARTIN Jean-Paul et VATRY Serge présentent leur démission au Maire et quittent la salle.

Monsieur le Maire demande à ajouter deux points à l'ordre du jour : remise gracieuse du loyer du salon de coiffure et recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activité : UNANIMITE.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Virginie BIAUJAUD est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

1. Approbation du compte rendu du 20 octobre 2020

Le compte rendu du 20 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Objet de la délibération : Adoption des Rapports sur la Qualité et le Service Public

Monsieur le Maire présente les différents RPQS en matière d'assainissement Collectif et Non Collectif ainsi que sur le service public d'eau potable.
Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

Objet de la délibération : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public de collecte et de transport des déchets du SMD3 pour l'année 2019

Monsieur le Maire présente le rapport sur le transport et la collecte des déchets du SMD3 relatif à l'exercice 2019.
Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Objet de la délibération : Modification délégué titulaire au SSIAD

En raison de la démission de Mme COCAUD Céline, déléguée titulaire au SSIAD, il convient de nommer un nouveau délégué.

Sont candidats en qualité de délégué titulaire : Mme BIAUJAUD Virginie

Sont candidats en qualité de délégué suppléant : M. GRANDY Marc

Madame Virginie BIAUJAUD est élue à l'unanimité délégué titulaire.

Monsieur Marc GRANDY est élu à l'unanimité délégué suppléant.

Objet de la délibération : Modification délégué titulaire au SI Transport d'Elèves de Montpon-Villefranche

En raison de la démission de Mme Célia LANDREAU, déléguée titulaire au SI Transport d'Elèves de Montpon-Villefranche, il convient de nommer un nouveau délégué.

Sont candidats en qualité de délégué titulaire : Madame Marielle ROUSSEL

Madame Marielle ROUSSEL a été élue à l'unanimité.

Objet de la délibération : Modification délégué suppléant au SIAEP Montpon-Villefranche

En raison de la démission de Mme Célia LANDREAU, déléguée suppléante au SIAEP de Montpon-Villefranche, il convient de nommer un nouveau délégué.

Sont candidats en qualité de délégué suppléant : Monsieur Yves JACQUELIN

Monsieur Yves JACQUELIN a été élu à l'unanimité.

Objet de la délibération : Assurance statutaire du personnel

Monsieur le Maire explique que les contrats d'assurance relatifs à la protection sociale des agents permettent à la collectivité employeur de s'assurer pour les risques demeurant à sa charge.

Après avoir pris connaissance du contrat adressé par CNP Assurances,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Autorise M. le Maire à signer le contrat CNP Assurances pour l'année 2021.

Objet de la délibération : Mise en place d'un projet alimentaire sur le territoire de la CDC Montaigne Montravel et Gurson

Monsieur le Maire explique que lors de la Commission « Développement durable » du mercredi 21 octobre 2020, il a été proposé par la CDC Montaigne Montravel et Gurson d'étudier la possibilité et la faisabilité de mettre en place un projet alimentaire sur notre territoire.

Il donne lecture du courrier co-signé par M. Thierry BOIDÉ, Président de la CDC MMG et Monsieur Christophe MARCETEAU, Vice-Président en charge du « Développement Durable ».

Au vu de ces éléments, le conseil municipal donne un avis favorable à l'étude de ce projet.

Objet de la délibération : Dossier de financement de logements locatifs sociaux à conventionner APL

Monsieur le Maire informe l'Assemblée du dossier de réhabilitation de deux logements. Afin de poursuivre son traitement, il demande au conseil municipal de se prononcer et d'approuver le programme, le plan de financement en TVA à taux réduit, l'estimation prévisionnelle des dépenses et le conventionnement APL des futurs logements.

Le conseil municipal,

Après avoir pris connaissance du dossier,

Approuve ce programme.

Mme Aurélie GARCIA BERNARD s'abstient.

Objet de la délibération : Remise gracieuse du loyer du salon de coiffure

Pour soutenir le seul commerce de la commune impacté par la fermeture liée au COVID-19, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de procéder à la remise gracieuse des loyers du salon de coiffure « Audrey » pour la période du 1^{er} novembre 2020 au 31 décembre 2020 inclus.

Objet de la délibération : Recrutement personnel occasionnel

Par rapport au protocole lié dans le cadre du COVID 19, il est nécessaire de recruter temporairement un personnel pour assurer la garderie,

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité

Le recrutement direct d'un agent contractuel occasionnel pour une période allant du 16 novembre 2020 au 31 décembre 2020 inclus.

Monsieur le Maire clos les débats et ouvre les questions diverses.

Questions diverses

Changement du portail de l'école : Monsieur le Maire présente 4 devis pour la fabrication et la pose d'un portail à l'école

- Bruno CHAMPEVILLE..... 4 542 €
- SAS Alarme et automatisme du PGD..... 4 545,60 €
- Métallerie Bergeracoise..... 3 552 €
- SITEL Sécurité..... 2 798,65 €

En parallèle, un dossier de demande de subvention a été déposé auprès des services de la Préfecture dans le cadre de la sécurisation des établissements scolaires.

Parking école : Marielle ROUSSEL informe le conseil municipal que les travaux du parking vont commencer et seront réalisés par les employés communaux.